

# Journal du Lot 30<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TELEPHONE 31 COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## VILAINE ENGEANCE!

Il est un sujet que nous n'avons fait qu'effleurer dans notre dernier numéro et sur lequel il faut revenir car il est très important. En ce moment, surtout !...

Les plus dangereux adversaires du gouvernement, les propagandistes dont l'action est la plus pernicieuse ne sont pas toujours ceux ou celles qu'on pense. Il y en a qu'on peut saisir et dénoncer parce qu'on les voit et que, si leurs auteurs se cachent, ils ne peuvent cacher ni leur but ni leur mobile. Quand des communistes lancent des tracts, pas de dissimulation possible. On sait ce qu'ils veulent et où ils comptent nous mener. Ils ont beau se terrer dans leurs antres, ce qui en sort est sans hypocrisie et tend à discréditer le gouvernement dans l'opinion, à la dresser contre lui ! Le public sait tout de suite à quoi s'en tenir. Il est en méfiance et l'on ne saurait lui faire croire qu'on cherche à aider le Maréchal dans son œuvre de redressement.

Bien autre chose en est de l'action dissolvante menée par des adversaires dont la ruse ne fait qu'augmenter la malaisance !

Ceux-là, ce n'est pas leurs personnes qu'ils cachent, c'est leurs intentions. On ne se méfie pas d'eux. On les écoute. On est disposé à les croire. Le premier soin d'un bon agent de discorde est d'inspirer confiance. Comment se méfierait-on de gens aussi doux, aussi bénins, aussi modérés dans leur conduite et dans leurs propos ?

Ils se présentent comme des amis du gouvernement et de tout cœur avec lui pour réparer les désastres de la Patrie. Ils enrobent de sucre leur venin. On l'avale comme du sirop ! C'est après la digestion seulement qu'il empoisonne !

Leurs attaques débutent généralement par un éloge du Maréchal. C'est la tactique habituelle, le mouvement tournant dont ils usent pour mieux pénétrer dans la place afin de la désorganiser. C'est le manteau dont ils se couvrent pour mieux démolir celui qu'ils affectent d'admirer autant qu'ils le plaignent !

« Pauvre Maréchal » !... Le malheur est qu'il ne puisse par tout faire lui-même ! Grand homme, au cœur si noble et si généreux qu'il ne sait pas se méfier !... Ah ! comme nos braves gens voudraient pouvoir lui dire qu'il est mal servi ! Comme ils voudraient pouvoir le défendre contre les incapables ou les méchants qui l'entourent et qui risquent de faire échouer ses magnifiques desseins !

Voilà comment débute l'offensive !...

Et après ?...

Oh ! après, commence l'éreintement de tout ce qui a été fait. Ces précautions prises, qui les mettent à l'abri du soupçon, ces excellents amis du Maréchal entreprennent le dénigrement systématique des lois, projets et organisations qui constituent depuis 5 mois l'œuvre immense de son gouvernement.

Si vous les écoutez, quand ils vous quittent, ils vous ont troublé et peut-être démoralisé. En tout cas ils ont semé dans l'esprit de leurs interlocuteurs les germes du doute et du découragement. Ils ont affaibli cette confiance du pays dans le gouvernement qui est pour celui-ci un élément nécessaire du succès !

Contre cette engeance, où il y a souvent des gens aigris et jaloux qui n'osant pas s'en prendre au Maréchal s'en prennent à ses collaborateurs, la police ne peut généralement rien car ils sont assez habiles pour ne pas tenir des propos trop compromettants. Mais les bons citoyens de France contre lesquels leur travail de sape est dirigé ont un excellent moyen de défense qui est d'abord de ne pas les écouter et, s'ils insistent, de les faire taire. Il est bien rare qu'ils passent outre à un avertissement sérieusement donné.

Emile LAPORTE.

## Nos Echos

Tous les 36 ans !

Vous verrez ! C'est quand on se sera habitué à la neige qu'elle disparaîtra. Encore un effort perdu ! Nos cadurciens se sentaient devenir un peu finlandais. Dans leur apprentissage, ils avaient fait de rapides progrès. Déjà, tout comme des gens du Nord ou de l'Est, ils savaient glisser et tomber de tout leur long sur la neige sans se faire mal. A quoi cette expérience leur servira-t-elle puisque c'est seulement tous les 36 ans qu'il y a de la neige à Cahors ?... Vous avez lu ça dans le Journal du Lot et vous savez que tout ce qui passe ici est censuré. Par conséquent, vous pouvez croire... D'ailleurs, en 1976, vous pouvez vérifier vous-même ce que nous nous avons écrit est parfaitement vrai ! Et vous viendrez me le dire !

Heureuse nouveauté !

Cette neige aura du moins permis de voir à Cahors quelque chose d'assez nouveau et dont l'heureuse nouveauté mérite d'être soulignée. Je veux dire l'observation à peu près générale d'une ordonnance de police.

Celle-ci commande aux habitants de balayer et de nettoyer au « droit de leur maison ». Et comme notre administration municipale, avec son pauvre budget

délabré, avec son « centime » misérable et indigent, n'est pas en mesure de s'offrir un personnel de voirie suffisant pour faire face aux besoins, cette obligation faite aux habitants a un caractère indéniable d'utilité publique.

Je n'ai pas besoin de dire comment elle est, ou plutôt comment elle n'est pas observée d'habitude. C'est un fait que tout le monde sait aussi bien que moi. Eh ! bien, lundi, vous pouvez voir le long de nos boulevards et dans nos rues chacun des habitants armés de pelles, de pioches et de balais s'employer activement à casser la glace dans les ruisseaux et à débarrasser les trottoirs de la couche glissante et dure que les recon-

voit. Je ne dis pas que par là il n'y ait pas eu encore quelques négligents ou quelques réfractaires. On ne perd pas d'un seul coup une si vieille et si chère habitude qui consiste à tenir les règlements pour applicables aux autres seulement, et à se croire bien « malin » parce que soi-même on refuse de s'y conformer.

Où, il y avait bien encore de ces requillets impénitents. Mais ils étaient tout de même l'exception. Et ça c'est un progrès qui vaut d'être marqué.

Si seulement on pouvait à présent profiter de ces bonnes dispositions pour faire appliquer l'arrêté municipal concernant les poubelles !...

Il est déjà ancien, c'est vrai. Mais comme il n'a jamais servi on ne peut pas dire qu'il soit usé.

## INFORMATIONS

### COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Au cours d'une attaque dirigée contre le littoral est de l'Angleterre, une vedette rapide a été détruite devant l'estuaire de la Tamise un convoi fortement protégé et a coulé un cargo de 2.500 tonnes.

Malgré les conditions atmosphériques défavorables, l'aviation a poursuivi hier les attaques contre Londres. De petites formations de bombardiers ont harcelé efficacement durant toute la journée, la capitale britannique.

Des avions isolés ont attaqué des aérodromes, des voies ferrées ainsi que des

objectifs d'importance militaire en Angleterre méridionale et centrale. De nombreux avions se trouvant au sol ont été mitraillés à basse altitude. En outre, une usine de produits chimiques a été sévèrement atteinte.

Un bombardier de reconnaissance a attaqué au centre de la mer du Nord, au nord de Great Yarmouth, une flottille de dragueurs de mines ennemis. Plusieurs coups au but sont tombés sur l'un des bâtiments qui s'est immobilisé en donnant de la bande.

Un avion ennemi a été abattu près de Douvres en combat aérien.

### La première audience de la Cour martiale

La Cour martiale, instituée par la loi du 24 septembre dernier, a tenu sa première audience lundi, à Gannat, pour juger le capitaine de cavalerie de la légion étrangère, Gaston Robert, âgé de 45 ans, accusé de « crime contre l'unité et la sauvegarde de la patrie » pour avoir invité à Bizerte et à Malte, des équipages de bateaux à passer au service de de Gaulle.

La Cour martiale a prononcé l'acquiescement du capitaine Robert, tenant compte de ses citations de l'officier et des blessures qu'il avait reçues à la guerre, et imitant le geste de clémence du Maréchal à l'égard des officiers de Dakar, se montrant généreuse et pardonnant au repent.

### L'ambassadeur des Etats-Unis à Vichy

L'ambassadeur des Etats-Unis en France, a présenté, mercredi, à midi, au Pavillon Sévigné, résidence officielle du chef de l'Etat, ses lettres de créance au maréchal Pétain.

L'ambassadeur a été reçu mardi après-midi par M. P.-E. Flandin, ministre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

### 37.000 kilomètres en 14 mois

Le sous-marin *Benozers*, revenant d'une longue croisière dans l'Atlantique (37.000 kilomètres en quatorze mois de course), vient de rallier Toulon. La musique des équipages de la flotte a accueilli le glorieux sous-marin, le 25 septembre dernier, lors de l'attaque de Dakar par les Anglais, réussit à envoyer trois torpilles sur le cuirassé *Resolution*, obligeant celui-ci, gravement atteint, à rompre le combat.

### La guerre anglo-italienne

Le communiqué officiel du haut commandement britannique annonce que depuis le 9 décembre, date à laquelle a commencé l'avance britannique à travers le désert occidental, 94.000 Italiens ont été faits prisonniers ou neutralisés en tant que troupes combattantes.

84.000 sont des soldats combattants et 10.000 sont des troupes de ravitaillement et d'intendance.

Cette avance a permis de capturer un important matériel de guerre.

### Les pertes navales

L'amirauté britannique publie le communiqué suivant :

Le chiffre hebdomadaire des pertes navales moyen depuis le début de la guerre est de 69.666 tonnes.

Les Allemands, d'autre part, annoncent avoir coulé cette semaine 130.000 tonnes britanniques ou alliées.

Depuis le début de la guerre, les Allemands ont perdu en chiffres ronds : 1.257.000 tonnes par capture, destruction et sabotage.

Les Italiens, de leur côté, ont perdu 453.000 tonnes.

## EN ESPAGNE AUSSI

L'antiquité romaine traquait le célibat masculin comme nuisible à la nation. Les vieux garçons étaient frappés de lourds impôts et un Empereur, plus sévère que les autres, les chassa de Rome.

Aujourd'hui, les impôts sont moins lourds les hommes endurcis dans le célibat et, quand ils sont fonctionnaires, on leur donne parfois à choisir entre leur emploi et le mariage.

On a vu cela en Italie. On vient de le voir en Espagne ces jours derniers ; mais il s'agissait non plus de vieux garçons, mais de vieilles filles. Le chef de l'administration municipale de Barcelone a dit aux dames célibataires qui se trouvaient dans ses bureaux :

— Celles d'entre vous, señoritas, qui ne seront pas devenues « senoras » avant le 1<sup>er</sup> janvier prochain, seront dégoûtées.

Elles étaient deux cents dans ce cas à l'« aguntamiento » de Barcelone. Que pensez-vous qu'elles ont fait ? Elles se sont mises immédiatement en campagne

### Les engagements dans l'armée

Le « Journal officiel » publie un arrêté du général Huntziger portant modification du régime des engagements dans l'armée. Il est spécifié qu'aucun engagement d'hommes libérés du service ne peut être reçu désormais au-delà de l'âge de 27 ans.

### Le message du président Roosevelt

Dans le message que le président Roosevelt a adressé au Congrès, il s'est attaché à réfuter les arguments de ceux qui pensent que le continent américain est à l'abri d'une attaque derrière les vastes étendues de l'océan. Cette sécurité géographique n'est, selon lui, qu'apparente.

Chaque membre du gouvernement, chaque membre du Congrès, a-t-il déclaré, se trouve placé en face d'une grande responsabilité, dont il devra rendre compte.

« De même que notre politique nationale dans les affaires intérieures est basée sur le respect des droits et la dignité de tous nos compatriotes, notre politique nationale dans les affaires extérieures est basée sur le respect des droits et la dignité de toutes les nations. »

Le président demande au Congrès de nouveaux crédits plus considérables pour parachever le programme de production et fournir le matériel de guerre aux nations amies.

### Du lait condensé pour la France

L'Associated Press apprend de bonne source de Washington que la Grande-Bretagne relâcherait le blocus pour permettre à la Croix-Rouge américaine d'envoyer du lait condensé en France.

### EN PEU DE MOTS...

— Pendant la période du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 1940, le Secrétariat général des P.T.T. fait connaître que les résultats des opérations effectuées à la Caisse nationale d'épargne a été : Dépôts, 285.833.278 francs. Retraits : 190.072.447 francs.

— Le froid a causé des dégâts considérables aux oranges et aux oliviers en Espagne. Dans la province de Santander, 60 0/0 de la récolte sont gelés. Les dégâts sont évalués à 200 millions de pesetas.

— Trois millions et demi de cartes postales représentant le Maréchal Pétain ont été vendues dans les rues par des jeunes gens et des jeunes filles.

— Dimanche, à l'embouchure de la Tamise, l'aviatrice anglaise Amy Johnson a sauté de son avion en parachute et le bateau à moteur de la R.A.F. n'a pu la retrouver.

Le secrétariat général de l'information est rattaché administrativement au ministre secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. M. le professeur Bornmann est nommé secrétaire général de l'information.

## Chronique du Lot

### Paysan, écoute !

Cette année, les fêtes se sont passées sous le signe du recueillement.

La pensée de chacun de nous va vers les absents : ceux qui ont sacrifié leur vie au cours de cette guerre malheureuse, ceux qui sont prisonniers et qui, aujourd'hui plus qu'un autre jour, sont isolés et souffrent.

Paysan de France, ton caractère, ton métier, ont fait de toi un homme qui parle peu mais qui réfléchit beaucoup.

En ce premier jour de l'an, tu repasses dans ta mémoire les événements qui se sont succédé depuis les Noël d'avant-guerre. Tu revois ta vie en famille à une époque où personne n'appréciait son bonheur, le départ de ta ferme en septembre 1939 ; Noël 1939, loin des tiens, cet hiver rigoureux dans l'attente anxieuse d'événements qui n'arrivaient pas, puis les jours lugubres de mai-juin, le douloureux armistice, la démobilisation qui, à ton gré, tardait à venir, le retour chez toi, la joie de retrouver les tiens, ta maison et tes champs... Joie vite dissipée en songeant à ceux qui ne revenaient pas et auxquels tu te devais de suppléer pendant leur absence.

Et puis, fatalement, tu penses à ta condition présente, à toutes les lois, à tous les règlements que l'on t'impose et tu pourrais le sentir aigri et désabusé.

C'est toi, Paysan, qui étais au premier rang dans les batailles en 14-18 comme en 39-40 et tu pourrais croire que l'on n'a pas de ménagements pour toi.

Tu sais cependant que, dans ces tristes jours, des femmes, des enfants se trouvent seuls, sans abri et sans pain, que des Français originaires de la zone interdite n'ont pu encore retourner chez eux, que des hommes de ta condition n'ont retrouvé de leur maison que des ruines, de leur ferme que des champs piétinés ou bouleversés par les bombes, que des Lorrains ont dû tout quitter pour rester Français.

Toi, Paysan de France, qui as retrouvé ton logis, ta ferme en état, tu apprécies la sérénité de tes campagnes et tu la compares à ce qui se passe là-haut, plus au Nord, mais toujours dans ton pays.

La-haut, la terre n'a pas encore retrouvé son calme, les avions de guerre vrombissent dans le ciel, les sirènes donnent encore l'alerte... et tu t'endormiras, toi, dans ta ferme du Quercy, d'Auvergne, de Bourgogne ou du Languedoc, en maugréant contre les mesures que nos dirigeants doivent prendre et tu t'efforcerais de tourner ces mesures, de favoriser par ton attitude le jeu des maquignons et des fraudeurs ?

Tu n'es pas de ceux-là, Paysan !

N'écoute pas ceux qui te prodigeraient ces mauvais conseils, ils travaillent pour d'autres intérêts que ceux du pays.

Tu sais bien que le Maréchal Pétain a eu l'occasion, à maintes reprises, d'exprimer toute sa sollicitude à ton égard.

Tu sais bien que tes intérêts sont défendus au Gouvernement par un Ministre qui est lui-même un terrien ; il connaît tous tes besoins, toutes tes préoccupations et il s'efforce de trouver une solution à tous les problèmes qui t'intéressent.

Sois persuadé que le but du Gouvernement est de rendre à la Paysannerie la place qu'elle mérite dans l'économie française et de lui laisser les moyens d'occuper cette place. C'est une œuvre lente et patiente qui sera poursuivie sans arrêt malgré toutes les difficultés présentes.

La transformation à accomplir ne pourra pas aboutir si tu ne secondes pas l'action du Gouvernement.

Tu sais bien que personne ne peut t'enlever ta nourriture que seul ton rude travail fait jaillir de la terre.

Tu sais aussi que personne ne songe à te brimer, mais que ceux qui ont le terrible charge de veiller aux destinées de ton pays doivent prendre toutes les dispositions utiles pour que les mauvais jours soient aussi courts que possible.

Suis donc les prescriptions de l'heure présente, incline-toi de bonne grâce devant toutes les mesures qui te concernent, quand bien même elles pourraient paraître inopportunes et injustes. Voilà pour toi le moyen de servir ton pays et aussi de faire comprendre aux autres catégories de Français l'importance primordiale de la profession agricole.

Ainsi, tu hâteras le redressement de ton pays. Soldat vaillant dans la guerre, tu le seras encore plus dans la paix ; grand artisan de la reconstruction nationale, tu occuperas désormais dans la nation la place que tu mérites, c'est-à-dire : la première.

—

### Chute

Au cours de son travail, M. Theil, aiguilleur à la gare de Cahors, fit une chute et se blessa à l'épaule.

PAN.

### ENGAGEZ-VOUS !

Les appels aux jeunes Français pour s'engager dans l'Armée de l'Armistice ont été entendus. Un nombre élevé de candidats se sont déjà présentés. Un fort courant d'engagement paraît dès maintenant établi.

Cela est d'ailleurs très compréhensible. Les conditions matérielles faites aux nouveaux engagés volontaires, la perspective d'une vie active, et quelquefois aussi l'attrait de voyages dans des pays d'outre-mer attirent quantité de jeunes Français.

Les engagés qui arrivent, ou qui vont arriver dans les Corps de la nouvelle Armée mise sur pied par le Maréchal Pétain, se trouveront dans une ambiance extrêmement agréable, au milieu de camarades intéressants, et ils mériteront une existence capable de séduire un jeune homme qui aime l'action, le grand air, la vie d'équipe.

Tous ceux qui se sentent attirés vers cette existence doivent se joindre aux engagés déjà si nombreux qui se présentent pour constituer l'Armée nouvelle. Non seulement ils y trouveront des avantages personnels, mais encore ils serviront très utilement le Pays pendant la période difficile que nous avons encore à traverser. Jeunes Français, n'hésitez pas ; engagez-vous !

### AUX FAMILLES DES PRISONNIERS DE GUERRE

Le Comité de Cahors de la Croix-Rouge Française communique :

L'augmentation exorbitante du nombre des lettres, des cartes et des colis destinés aux prisonniers de guerre retarde beaucoup la distribution. Pour accélérer le trafic postal, les mesures suivantes ont été prises et devront être observées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1941 :

1. Les lettres et les cartes destinées aux prisonniers de guerre ne pourront être écrites que sur les formulaires spéciaux qui seront envoyés par le prisonnier lui-même à sa famille.

2. Les colis ne pourront être expédiés aux prisonniers qu'après avoir été munis de l'étiquette-adresse, qui sera adressée aux familles par le prisonnier.

3. Tout envoi postal qui arrivera au camp après le 1<sup>er</sup> janvier 1941 et qui n'aura pas été expédié selon les instructions ci-dessus ne sera plus remis au prisonnier de guerre.

### AVEZ-VOUS UNE FERME A VENDRE OU A LOUER ?

Le Ministère de l'Agriculture communique :

En vue de faciliter la mise en valeur du territoire national le Ministère de l'Agriculture prépare en ce moment une nouvelle édition du « Bulletin de Renseignements sur les Exploitations agricoles vacantes », destiné à être adressé gratuitement. Cette publication est assurée d'une large diffusion.

Les propriétaires et notaires disposant de petites et moyennes exploitations à vendre, à louer ou à prendre en métayage, sont donc invités à faire parvenir, avant le 15 janvier 1941, au Service de la Main-d'œuvre agricole, Ministère de l'Agriculture, Hôtel Mondial, Vichy (Allier), toutes indications utiles sur le type d'exploitation, la superficie, la répartition des cultures, l'habitat, le cheptel et l'adresse de la personne intéressée. Les insertions sont gratuites.

### LA COTISATION DUE PAR LES PRODUCTEURS DE LAIT

Le « Journal Officiel » publie un arrêté interministériel relatif à la perception de la cotisation due par les producteurs de lait en vertu des lois et décrets ayant organisé la production laitière.

Le tarif de la cotisation est fixé à 0 fr. 01 par litre pour le lait de vache et le lait de chèvre, à 0 fr. 02 par litre pour le lait de brebis (lait en nature non dégraissé). Ce taux pourra être rajusté annuellement par arrêté ministériel sur proposition du comité central, compte tenu des résultats de l'exercice précédent de façon à éviter aux producteurs la charge d'une cotisation trop élevée.

### La vente des légumes secs

Le secrétariat d'Etat au ravitaillement communique :

Il est rappelé aux détaillants en légumes secs qu'en vue de la distribution en janvier 1941, ils doivent tenir un registre spécial sur lequel ils inscrivent, dans l'ordre de présentation, les noms et adresses des clients, ainsi que le numéro de leur carte d'alimentation et le numéro du ticket. Ce registre sera reporté à l'encre sur le coupon n° 6 de janvier 1941.

En vue de faciliter les opérations de répartition, tous les consommateurs sont instamment priés de se faire inscrire dès maintenant chez les détaillants de leur choix.

### Tickets non valables

Consommateurs, le ministre du ravitaillement vous rappelle que les tickets A, B, C, D, des feuilles mensuelles d'alimentation ne sont plus valables et ne peuvent notamment pas servir pour l'achat de pâtisseries.

Le ministre du ravitaillement rappelle encore que chaque jour vous pouvez acheter de la confiture, de la marmelade et du pain d'épice non fourré, que les commerçants sont autorisés à vendre sans restriction de jours.

